

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 23 OCTOBRE 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**CUNVENZIONE CÙ E RISERVE NATURALE DI FRANCIA
PÈ A FURNITURA DI MATERIALI PÈ A TENUTA
UNIFORME DI L'AGENTI DI E RISERVE NATURALE
NAZIUNALE, REGIONALE È DI CORSICA**

**CONVENTION AVEC LES RÉSERVES NATURELLES DE
FRANCE POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE LA
TENUE UNIFORME DES AGENTS DES RÉSERVES
NATURELLES NATIONALES, RÉGIONALES ET DE CORSE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport soumis à votre approbation concerne la fourniture d'équipement de la tenue uniforme des agents des réserves naturelles de Corse.

Cet uniforme est indispensable à ces agents, notamment pour leurs missions de contrôle.

À cette fin, un groupement de commande, constitué en 2021, permet à ses membres d'obtenir une tenue uniforme commune aux agents techniques et techniciens de l'Office français pour la biodiversité (OFB), des établissements publics des Parcs Nationaux, des sites du Conservatoire du Littoral (CDL), et des réserves naturelles.

En vue de la fourniture de ces équipements, le groupement a lancé des procédures de marchés publics qui ont abouties à la désignation de prestataires.

Par la signature de cette convention, la Collectivité de Corse aura accès à ces tenues et pourra en équiper ses agents.

La signature de cette convention nous dispense de toute procédure de publicité et de mise en concurrence, dans la mesure où ces obligations ont déjà été respectées par le groupement auprès duquel nous nous fournissons.

Ainsi, le groupement intervient comme une centrale d'achat.

En conséquence, je vous propose de m'autoriser à signer la convention avec les réserves naturelles de France afin de permettre la fourniture d'équipement de la tenue uniforme aux agents des réserves naturelles de Corse, et tous les actes afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.